Accusé de réception en préfecture 045-214500530-20221128-2022-121-DE Date de télétransmission : 02/12/2022 Date de réception préfecture : 02/12/2022

VILLE DE BRIARE

Nombre de conseillers En exercice 29 Présents 21 Votants 28

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-huit novembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 18 novembre, s'est réuni en salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur BOUGUET Pierre-François, le Maire,

Présents:

Monsieur BOUGUET Pierre-François; Madame VICHERAT Valérie; Monsieur CHARMETANT Alain; Monsieur LHOSTE Laurent; Madame LAURENT Jacqueline; Madame NIANG Kiné; Monsieur GIRAULT Dominique; Madame SIGNORET Edwige; Monsieur BANSE Hervé; Madame GABRIEL Mélanie; Monsieur DEPARETERE Marcel; Monsieur DE SAINTE CROIX Stéphane; Monsieur GAUDICHON Eric; Monsieur COURTILLAT Claude; Madame LAVARENNE Monique; Monsieur COQUILLET Jean-François; Monsieur GAGNEPAIN Patrice; Madame KHEDDAR Haiate; Monsieur de COURCEL Dominique; Madame ACIMOVIC Cennet; Monsieur GARDINIER Frédéric.

Absents excusés :

Madame GUILLOT Jacqueline Madame MARISSAL Bénédicte Madame GUINAND Alexandra Monsieur MOURAUX Michel Monsieur GHALI Ted-Fernand Monsieur LE DEM Philippe Madame BOURGOIN Evelyne Madame LECLERC Sylvie

Procuration a été donnée à :

Madame GUILLOT Jacqueline donne procuration à Madame LAURENT Jacqueline Madame MARISSAL Bénédicte donne pouvoir à Madame VICHERAT Valérie Madame GUINAND Alexandra donne procuration à Madame SIGNORET Edwige Monsieur MOURAUX Michel donne procuration à Monsieur Dominique GIRAULT Monsieur GHALI Ted-Fernand donne procuration à Monsieur GAGNEPAIN Patrice Madame BOURGOIN Evelyne donne procuration à Monsieur GARDINIER Frédéric Madame LECLERC Sylvie donne procuration à Monsieur de COURCEL Dominique

Madame GABRIEL Mélanie a été nommée secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture 045-214500530-20221128-2022-121-DE Date de télétransmission : 02/12/2022 Date de réception préfecture : 02/12/2022

Délibération N° 2022-121 : ACTUALISATION TARIFAIRE DU CAMPING 2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment en son article L2122-22,

Vu la délibération n°2017-090 du 28 novembre 2017 approuvant le choix du délégataire pour l'exploitation du camping Le Martinet,

Vu le contrat N°2017-09 notifié à l'entreprise FRERY concernant la Délégation de service Public pour l'exploitation du camping « Le Martinet » le 23 janvier 2018,

Vu l'avenant N°3 de prolongation du contrat de la Délégation de Service Public pour l'exploitation du camping « Le Martinet » d'un an avec l'entreprise FRERY à compter du 1^{er} janvier 2023,

Vu la demande d'actualisation des tarifs adressée à Monsieur le Maire par l'entreprise FRERY,

Considérant qu'il y a lieu d'actualiser ces tarifs suivant les conditions économiques en vigueur à ce jour,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur Alain CHARMETANT, Adjoint en charge du tourisme,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE

- de fixer, comme suit, les tarifs du camping :

	BASSE SAISON	HAUTE SAISON
	1 ^{er} avril au 30 juin et du 26 août au 31 octobre	1er juillet au 25 août
CAP	MPING (tarif journalier)*	
Forfait 2 roues 1 personne, 1 emplacement avec électricité	11.00€	12.50€
Forfait 1 à 2 personnes, 1 emplacement avec électricité	21.00€	22.00€
Adulte supplémentaire	4.60€	4.80€
Enfant 2 à 13 ans (gratuit moins de 2 ans)	3.30€	3.60€
Forfait ACSI (jusqu'au 08/07 et à partir du 26.08)	19.00€	
Animal en laisse	1.40€	1.50€
Véhicule supplémentaire	2.80€	3.20€
Visiteur / avec accès piscine	2.30€ / + 1.50€	2.40€ / + 1.50€
Branchement électrique supplémentaire	5.00€	
Branchement eau	1.55€	
Garage mort	4.60€	5.10€

Accusé de réception en préfecture 045-214500530-20221128-2022-121-DE Date de télétransmission : 02/12/2022 Date de réception préfecture : 02/12/2022

Location journalière	27.00€	31.00€
LOCATION TENTE INDI	ANA 3 COUCHAGES (tout compris sauf draps)	*
Location journalière 1 à 2 personnes	27.00€	31.00€
Location journalière 3 personnes	32.00€	36.00€

Forfait week-end	98.00€	113.00€
Forfait semaine	315.00€	364.00€
LOCATION MOBIL HOME 4 CO	UCHAGES (tout compris sauf draps)*	
Forfait week-end	142.00€	166.00€
Forfait semaine	462.00€	532.00€
RES	ERVATION	
Acompte réservation camping	60.00€	
Acompte réservation location	75.00€	
Frais de dossier	12.00€	
AUTR	ES SERVICES	
Caution location	250€ + 50€	
Forfait ménage fin de séjour (ne comprend pas la vaisselle)	50.00€	
Douche visiteur	2.00€	
Lave-linge ou sèche-linge	5.50€	
Carte magnétique barrière (caution)	20.00€	
Vidange camping-car + plein d'eau	6.00€	

^{*} Plus taxe de séjour en vigueur par jour et par personne

D'appliquer ces nouveaux tarifs à compter du 1er avril 2023, date d'ouverture du camping

Le 28 novembre 2022

Le Maire,

Pierre-François BOUGUET